

# Élection municipale des 23 et 30 mars 2014

Réponses de M. Mme.

Jean-Christophe Péral

Candidat(e) à l'élection de la commune d'Orsay

## Population

1- Le nombre de logements programmés par le CDT conduit à la création d'une ville nouvelle sur le plateau de Saclay ce qui ne correspond plus au Cluster scientifique et technologique prévu initialement par l'ON. Êtes-vous prêt à intervenir pour limiter cet accroissement de population excessif qui nuirait au cadre de vie exceptionnel de ce territoire. ?

OUI

2- Quel **accroissement maximum de population** (en nombre de nouveaux habitants), à l'horizon 2030, envisagez-vous pour Orsay?

3000

## Urbanisme

Vous engagez-vous à :

3- réviser les règles du PLU en réintroduisant un coefficient d'occupation des sols raisonnable pour mieux maîtriser les projets qui dénaturent la ville d'Orsay et son cadre de vie ?

OUI

4- faire une étude d'impact pour tous les projets tels que **Centre, Le Guichet, Corbeville, Campus vallée, liaisons vallée-plateau, etc.** en faisant participer les associations et les habitants ?

OUI

## Les déplacements

Dans le cadre d'un plan local de déplacement, vous engagez-vous à :

5- accentuer la priorité à donner aux transports en commun?

OUI

6- développer sur Orsay en concertation avec les Orcéens les circulations douces (piétons, handicapés, landaus, poussettes, cyclistes, etc.) ?

OUI

## Hydraulique et Assainissement

Ces dernières années, les Orcéens ont subi de nombreuses inondations dues à l'Yvette et aux réseaux d'assainissement inadaptés. Vous engagez-vous à :

7- intervenir auprès des autorités pour faire revoir le PPRI pour corriger les erreurs relevées par les Associations qui ont été confirmées par l'étude Hydratec en mai 2007 ? à agir efficacement pour lutter contre les inondations avec les Administrations concernées ?

OUI

8- agir pour contraindre et maîtriser l'urbanisation qui en est la principale cause à Orsay, dans la vallée de l'Yvette et sur le plateau de Saclay?

OUI

## Les nuisances sonores

9- Les Orcéens subissent une augmentation importante des nuisances sonores dues à l'accroissement du trafic sur les voies routières RN118 et RN188 et au trafic aérien. Vous engagez-vous à faire établir un plan de niveau de bruit sur toute la commune qui servira de référence et intervenir auprès des pouvoirs publics pour que des mesures soient prises pour réduire ces nuisances?

OUI

## Action pour l'environnement

10- Quelle action particulière envisagez-vous de mener en priorité pour la préservation de l'environnement dans Orsay ?

*Révision du PLU (Plan de zonage, hauteurs limites). Opposition au transfert du PLU à l'intercommunalité pour garder nos prérogatives en matière d'urbanisme. Sauvegarder les maisons de caractères de la ville. Mise en place du plan Orsay ville propre pour que nos rues ne soient plus des poubelles. Mise en place d'un schéma d'assainissement. Etudier la reprise en régie municipale de la gestion de l'eau. Création de bornes de rechargement pour véhicules électriques.*

Le 02

février

2014

Signature du candidat :

**Important !** La réponse à ce questionnaire ne sera publiée que si les règles suivantes sont respectées :

- utilisation de ce questionnaire tel quel (mais vous pouvez ajouter des commentaires sur une autre feuille),
- questions 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 (répondre : Oui ou Non), questions 2 (répondre : un nombre),
- question 10 (répondre par une ou deux phrases après le point d'interrogation).

**Merci de votre compréhension.**

1) Limiter l'accroissement de population excessif : **OUI**

Beaucoup de projets sont déjà engagés mais nous nous battons avec les Orcéens et les associations pour garder la maîtrise d'un développement raisonné et maîtrisé de notre territoire. Ce qui est loin d'être le cas actuellement.

2) Accroissement maximum de la population : **3000**

Nous précisons qu'il ne s'agit pas d'un désir (bien au contraire) mais de la prise en compte de tous les projets déjà engagés tels que

- Résidence Elégance au Guichet (91+131 logements)
- Résidence étudiant à Ste Suzanne (117 logements)
- Résidence des 8 arpents (63 logements)
- Quartier du Moulon (600 logements)

Ainsi que des projets, comme le terrain Vigouroux sur lequel un permis de démolir a déjà été accordé, ou encore Corbeville. Nous ferons tout pour maintenir Orsay en dessous du niveau d'une ville de 20 000 habitants car nous estimons que ce chiffre est le seuil limite pour notre commune.

3) Réviser les règles du PLU et réintroduction du COS : **OUI**

C'est dans notre programme et nous avons lancé l'idée de la révision du PLU dès le 7 novembre 2012 sur le blog orsay2014.fr Tous les articles écrits à ce sujets sont consultables en cliquant sur l'onglet "urbanisme". De plus, nous nous opposerons au transfert du PLU à l'intercommunalité pour garder nos prérogatives en matière d'urbanisme. Nous avons du reste déjà trouvé les partenaires à la CAPS qui nous permettront de constituer la minorité de blocage pour empêcher ce transfert. **MAIS** Il apparaît que le COS vient tout juste d'être supprimé par la loi Dufflot votée il y a quelques jours. Sitôt élus, nous étudierons les nouveaux règlements et rechercherons toutes les possibilités qui s'offrent à nous pour maîtriser au mieux les projets à venir.

4) Etude d'impact sur les projets : **OUI**

Nos élus ont même souscrit immédiatement (courriel du 16 octobre 2013) à la proposition de l'ASEOR de créer "un groupe de travail mixte qui définirait (pour Corbeville) un projet Orcéen".

5) Transports en commun : **OUI**

Nous sommes de plus favorables à un téléphérique qui relierait la gare d'Orsay-ville au plateau du Moulon (débit de 3000 passagers à l'heure).

6) Circulations douces : **OUI**

Nous mettrons la priorité, contrairement à la municipalité précédente, à ce que les trottoirs soient libérés pour permettre la libre circulation des poussettes et fauteuils roulants. Sitôt élus nous répondrons à deux urgences :

- Création d'un passage piétons rue Charles de Gaulle / Rue Louise Weiss.
- Création de nouvelles places de stationnement pour handicapés dans les rues qui le nécessitent (rue Archangé par exemple).

7) PPRI : **OUI**

Nous avons étudié avec beaucoup d'intérêt le dossier sur les "9 arpents" qui a été rédigé par un membre de l'ASEOR.

8) Maîtriser l'urbanisation : **OUI**

9) Nuisances sonores : **OUI**

Nous y travaillerons conjointement avec les associations orcéennes qui le désirent ainsi qu'avec l'observatoire du bruit en Ile de France (Bruiparif).

10) Actions pour l'environnement :

- Révision du PLU (Plan de zonage, hauteurs limites)
- Opposition au transfert du PLU à l'intercommunalité pour garder nos prérogatives en matière d'urbanisme.
- Sauvegarder la maison de caractères de la ville (réactualiser la liste des constructions à préserver qui date du POS)
- Mise en place du plan Orsay ville propre pour que nos rues ne soient plus des poubelles.
- Mise en place d'un schéma d'assainissement
- Etudier la reprise en régie municipale de la gestion de l'eau.
- Bornes de rechargement pour véhicules électriques.